

DÉCISION CODEP-SGE-2013-032861 du 22 juillet 2013**relative à la désignation de 4 inspectrices titulaires de la sûreté nucléaire**

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L592-22, L596-1 à L596-13, L596-24 et L596-25 ;

Vu le décret n° 2007-831 du 11 mai 2007 fixant les modalités de désignation et d'habilitation des inspecteurs de la sûreté nucléaire ;

Vu la décision n° 2010-DC-0195 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 19 octobre 2010 établissant le règlement intérieur de l'Autorité de sûreté nucléaire, homologué par l'arrêté du 3 décembre 2010, notamment son article 9 ;

Vu la décision n° 2012-DC-0257 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 12 janvier 2012 portant délégation de pouvoir au Président pour prendre certaines décisions, notamment son article 1^{er} ;

Sur le rapport du Directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Décide :**Article 1^{er}**

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexes 1 et 2 à la présente décision sont désignés en qualité d'inspectrice titulaire de la sûreté nucléaire. Leur compétence est étendue à l'ensemble du territoire français pour le domaine spécifié dans ces annexes.

Article 2

Les agents de l'Autorité de sûreté nucléaire, dont les noms figurent en annexe 1 à la présente décision, sont en outre habilités à la constatation des infractions en application de l'article L596-24 et L596-25 du code de l'environnement.

Article 3

Le Directeur général de l'ASN est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Paris, le 22 juillet 2013

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire

Signé

Pierre-Franck CHEVET

ANNEXE 1

DÉCISION CODEP-SGE-2013-032861 du 22 juillet 2013

relative à la désignation de 4 inspectrices titulaires de la sûreté nucléaire

Liste des 2 inspectrices titulaires habilitées à la constatation des infractions

Nom – Prénom	QUALIFICATION				
	REP	LUDD	Transverse	TSR	
				expert	généraliste
Mme LEGRIS Alexandra	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme MARTIN Vanessa	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ANNEXE 2

DÉCISION CODEP-SGE-2013-032861 du 22 juillet 2013

relative à la désignation de 4 inspectrices titulaires de la sûreté nucléaire

Listes des 2 inspectrices titulaires

Nom – Prénom	QUALIFICATION				
	REP	LUDD	Transverse	TSR	
				expert	généraliste
Mme CAVEGLIA Caroline	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mme SPADA Diana	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>